



Décision n° DECISION_44C-26
Nature de l'acte : 1.4 Autres types de contrat

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA
CONSTRUCTION D'UN ESPACE SPORTIF MULTI-ACTIVITES**

Le Maire de la commune de Mornant Pouvoir Adjudicateur,

Vu le Code de la commande Publique et notamment ses articles L.2120-1, R.2123-1, R.2431-1 à R.2431-3, R.2431-4 à R2431-7 et R2431-19 à R.2431-23 et les autres textes applicables,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°65-26 du conseil municipal en date du 11 mai 2026 donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, jusqu'à 100 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services, jusqu'à 200 000 € HT pour les marchés de fournitures d'énergie et jusqu'à 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération n°69/24 du conseil municipal en date du 1^{er} juillet 2024 relative à l'adoption de l'avant-projet définitif de la construction d'un équipement sportif multi-activités, ayant autorisé le lancement de la procédure de consultation des entreprises et la signature des pièces du marché par Monsieur le Maire ou l'élue délégué, suite à la décision de la commission MAPA dans les limites du montant prévisionnel établi à l'APD,

Vu l'arrêté n°49-26 en date du 12 mai 2026 portant délégation de fonction et de signature à Madame Pascale DANIEL, 5^e adjointe au Maire,

Considérant que la commune a lancé une procédure adaptée pour les travaux de construction d'un espace sportif multi-activités,

Considérant l'avis de la Commission MAPA en date du 15 septembre 2026,

DECIDE :

Article 1 : D'attribuer et de signer le marché à procédure adaptée relatif aux travaux de construction d'un espace sportif multi activités :

Lot 1 : Terrassements généraux à SLTP, domicilié 244 rue Charles De Gaulle – 69530 BRIGNAIS, pour un montant TTC de 34 800 euros.

Lot 2 : Gros Œuvre - Réseaux enterrés à BROSSE, domicilié 4 rue Claude Brosse – ZI de Montalègre 42140 CHAZELLES SUR LYON, pour un montant TTC de 791 400 euros.

Lot 3 : Etanchéité à GECAPE SUD, domicilié 661 rue du Capitaine François Garbit – 69440 MORNANT, pour un montant TTC de 128 400 euros, incluant la Prestation Supplémentaire Eventuelle.

Lot 4 : Ossature et Charpente bois - Bardage à GUILHOT CONSTRUCTION BOIS, domicilié 2006 route de la Pierre plantée - 43520 MAZET SAINT VOY, pour un montant TTC de 550 974,06 euros.

Lot 5 : Menuiseries extérieures - Occultations à CALCAGNI METALLERIE, domicilié 75 rue du Crêt de Côte Chaude – 42530 SAINT GENEST LERPT, pour un montant TTC de 311 466,29 euros.

Lot 6 : Métallerie - Serrurerie à SAS TARRES, domicilié 411 rue de la Cassette - ZA les Plaines - 69850 SAINT MARTIN EN HAUT, pour un montant TTC de 85 616,35 euros.

Lot 7 : Menuiseries intérieures à LOFOTEN, domicilié ZA des Andrès - 1 rue de la Manse - 69126 BRINDAS, pour un montant TTC de 276 239,32 euros, sans la Prestation Supplémentaire Eventuelle.

Lot 8 : Doublages - Cloisonnements - Plafonds - Peinture à EDP, domicilié 25 avenue Lefèvre - 69120 VAULX EN VELIN, pour un montant TTC de 276 732,79 euros.

Lot 9 : Carrelage - Faïence à AL'L FLOR SN, domicilié 176 rue des Castors - 38150 SALAISE-SUR-SANNE, pour un montant TTC de 81 600 euros.

Lot 10 : Revêtement de mortier spatulable à SARL ANATOLIE, domicilié 28 rue Montplaisir - 26000 VALENCE, pour un montant TTC de 96 240 euros.

Lot 11 : Sols et Equipements sportifs à AVANTI SPORT SARL, domicilié 28 rue Tissot - 69009 LYON, pour un montant TTC de 190 994,40 euros (offre de base).

Lot 12 : Plomberie - Chauffage - Ventilation à SARL MARTIN FREDERIC, domicilié 31 rue de la Convention - P.A. Garigliano - 38200 VIENNE, pour un montant TTC de 426 013,20 euros, sans les 2 Prestations Supplémentaires Eventuelles.

Lot 13 : Electricité CFO CFA à EGCFA SAS, domicilié 10 rue Yvonne-69100 VILLEURBANNE, pour un montant TTC de 178 719,26 euros.

Lot 14 : Ascenseurs à TK ELEVATOR FRANCE SAS, domicilié 20 rue François Cevert - CS 50126 - 49001 ANGERS cedex 01, pour un montant TTC de 37 980 euros.

Lot 15 : VRD - Aménagement extérieurs à STAL TP AGENCE OUEST LYONNAIS, domicilié ZA des Lats - Allée des Près Rouets - 69510 MESSIMY, pour un montant TTC de 152 046,62 euros.

Lot 16 : Déclaré sans suite.

Article 2 : Les crédits sont et seront prévus au budget principal - opération 922 (gestion en AP/CP).

Article 3 : Le directeur général des services et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise aux services de l'Etat et au service de gestion comptable de Givors, et publiée dans les formes habituelles.

Article dernier : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Mornant dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à Mornant, le 23 septembre 2026

Le maire,



Renaud PFEFFER